

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

tions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

iologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

ique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 2584 Société : ROYAL AIR MAROC

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : BADRANE FOUAD

Date de naissance : 01-06-1954

Adresse : Lot 23 Haff Fath, Etage 1 El Dourga Casablanca

Tél. : 06 66 82 36 31 Total des frais engagés : 814,10 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur Amna LATIFI EP. HALE
Dermatologie - Vénérologie
102 Bd. Oum Errabii Hay Mazola
Résidence Salma 1 Etage - Casablanca
Tél. : 05 22 89 76 52

Date de consultation : 22/09/2019

Nom et prénom du malade : Badrane Fouad

Age :

Lien de parenté : Fils/ Fille Soi-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Psoriasis

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : 07 OCT. 2019

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

ACCUEIL

J'atteste sur l'honneur l'exacuité des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 27/09/2019

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Relèvement des Actes
27.02.19	2	1	300.00	Docteur Amina LATIFI Dématologie - Vénérologie 102, Bd. Oum Karrabii Hay Matra Résidence Saléha 1 ^{er} étage - Casablanca Tel.: 05 22 89 76 52

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
HARMACIE DE LA MUSICA ZEKRI Abdellah Docteur en Pharmacie Bd Quied Molouya-El Oued Casablanca - Tel: 0522 90 81 ICE: 00157323089083	27/03/19	PHARMACIE DE LA MUSICA Docteur en Pharmacie Bd Quied Molouya-El Oued Casablanca - Tel: 0522 90 81 ICE: 00157323089083

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H 25533412 00000000 35533411	D 00000000 00000000 35533411	G 21433552 00000000 11433553	MONTANTS DES SOINS
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Amina LATIFI EP HALLI

DERMATOLOGIE VENEROLOGIE

Ex. Médecin chef de l'hôpital Ain Chock

- Maladies de la Peau, Cheveux, Ongles
- Maladies Sexuellement Transmissibles
- Cosmétologie ■ Allergologie
- Chirurgie de la peau ■ laser



الدكتورة أمينة لطيفي حرم هلي

اختصاصية في الأمراض الجلدية والتتناسلية
طبيبة رئيسية سابقاً بمستشفى عين الشق

- أمراض الجلد والشعر والأظافر ■ أمراض الحساسية
- التجميل ■ الأمراض التتناسلية
- العلاج بالليزر ■ جراحة الجلد والأظافر

Casablanca le : 27-02-15

الدار البيضاء في :

Besteine 100ml

138,00
- bactospray



BACTOSPRAY
LOT : 19070302
EXP : 07/2022
PPC : 138.00 DH

39,70 / 051

- Fucidine numéroté



Fucidine® 2%
pommade Tube de 15 g

39,70

69,40 2-051

- Flexasept 8cl à 500mg



PHARMACIE DE LA WILAYA
Zekri Abdellatif
Docteur Dr. Pharmacie
222, Bd Oued Moutouya El Oulfa
Casablanca-Tel: 0522 90 81 13
ICE: 001573273009083

PPV: 69,90 DH
LOT: 579306
PER: 11/20

126,10

96,00 Prazol gel 200g
226,00x2



PPV: 96DH00
PER: 08/20
LOT: H2670-5

22,60x2
- cedol 50



10,20

Docteur Amina LATIFI Ep. HALLI
Dermatologie - Vénérologie
102, Bd. Oum Rabii Hay Mazola
Résidence Selma 1^{er} étage
Casablanca
Tél.: 05 22 89 76 52

22,00

22,00

102, Bd Oum Rabii Hay Mazola. Résidence selma 1^{er} étage - Oulfa - Casablanca - Tél : 05 22 89 76 52 - GSM : 06 60 74 36 36

06 60 74 36 36, شارع أم الربع حي مازولا إقامة سلمى الطابق الأول - الألفة - الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 89 76 52